

Bras-Panon, le 10/04/2020



Invente ton futur, Réussis ton présent

Académie
La Réunion
Éducation
nationale

Téléphone
0262 51 61 61

Courriel
ce.9741051z@ac-reunion.fr

Adresse
51, Chemin de Bras-Panon
B.P. 67
97412 Bras-Panon

Site Internet
<http://lycee-bpanon.ac-reunion.fr>

A

Élèves et Parents

Objet : Mesures prises par le lycée Paul Moreau afin de permettre un retour de tous les élèves aux apprentissages et les accompagner vers leur poursuite d'études et/ou leur réussite aux examens.

Madame, Monsieur, chers parents, chers élèves et étudiants,

Suite à l'annonce de Monsieur Blanquer, Ministre de l'Education Nationale vendredi 3 avril 2020, le Lycée Paul Moreau vous annonce sa façon de fonctionner à partir d'aujourd'hui, tant pour le passage en classe supérieure que pour les communications aux jurys d'examen en juillet 2020.

- Les notes, durant la période de confinement, ne pourront être prises en compte pour le contrôle continu qui sera basé sur les moyennes des premier et second trimestres (néanmoins, si reprise assez tôt, les notes du troisième trimestre pourront compter puisque ce dernier s'arrêterait le 4 juillet)
- « L'assiduité doit être **valorisée**. » d'après Monsieur Le Ministre. C'est en ce sens qu'une note sera attribuée : celle-ci débutera à 10/20 et ne pourra qu'augmenter en fonction de l'implication dans le travail rendu, dans vos connexions et la présence en classes virtuelles, dans vos interventions, dans l'implication et la motivation de chacun... Tout ceci tiendra compte de la fracture numérique que nous avons soigneusement identifiée par des échanges en visioconférence avec l'ensemble des équipes éducatives du LPO. Ainsi, cette note ne vous pénalisera nullement, elle ne pourra qu'améliorer vos résultats puisqu'elle ira de 10/20 à 20/20.
- "Les devoirs effectués durant le confinement ne compteront pas" dicit Monsieur Blanquer, mais **le travail peut et doit être valorisé**. Ainsi, les enseignants feront figurer sur Pronote l'ensemble des notes des devoirs demandés, mais sous forme de « **notes facultatives** ». Ces « notes facultatives » ne seront comptabilisées que si elles sont supérieures à vos moyennes obtenues au premier et au second trimestre ou semestre. Autrement dit, elles ne peuvent que vous aider à améliorer vos résultats. Par exemple : un élève a obtenu 11 de moyenne dans une matière sur les trimestres 1 et 2 cumulés ou sur le 1^{er} semestre et le début du deuxième semestre ; seules les notes bonus supérieures à 11 seront comptées dans la note finale. Là non plus personne n'est défavorisé, et vous pouvez tous améliorer vos résultats par des travaux rendus et effectués avec sérieux.



Invente ton futur, Réussis ton présent

Académie
La Réunion
Éducation
nationale

- L'avis donné par l'équipe éducative pour le baccalauréat sera déterminant et aura un rôle crucial dans la décision des jurys d'examen au mois de juillet pour l'obtention ou non du diplôme. Nous valoriserons tout élève qui aura montré de l'intérêt pour le travail durant la période de confinement et jusqu'en juillet.
- Les notes du troisième trimestre obtenues avant le confinement comptent.
- Toutes les notes 1^{er}, 2^{ème} trimestre, 1^{er} semestre et début du 2^{ème} semestre + fin de 3^{ème} trimestre (si reprise jusqu'au 4 juillet), et l'assiduité seront prises en compte pour le passage dans la classe supérieure
- Enfin, Merci de veiller à conserver un rythme de « vie » normal sans quoi vous ne parviendrez pas à effectuer le travail demandé. Pour rappel les cours commencent à 7h40. Nous sommes en recherche pour améliorer la charge de travail donné à certaines classes et nous adapter à ce travail distanciel. De votre côté, vous devez apprendre à vous organiser.

Merci d'en prendre bonne note.

Bon travail à tous, bon confinement et bon télétravail.

Très cordialement

Téléphone
0262 51 61 61

Courriel
ce.9741051z@ac-reunion.fr

Adresse
51, Chemin de Bras-Panon
B.P. 67
97412 Bras-Panon

Site Internet
<http://lycee-bpanon.ac-reunion.fr>

Sonia Vuillermot
PROVISEUR